



**PRÉFÈTE
COORDONNATRICE
DU BASSIN
LOIRE-BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La Préfète

Orléans, le **10 JUIN 2022**

La préfète coordonnatrice du bassin Loire-Bretagne
à
Monsieur le Préfet de Charente-Maritime,

Cher Collègue,

Objet : Feuille de route du PTGE Curé

Vous m'avez transmis par courrier en date du 29 décembre 2021, la feuille de route du Projet de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE) pour le bassin du Curé. Ce document est le fruit d'une concertation locale que vous avez accompagnée avec succès et que je tiens à saluer.

Ce travail m'a permis de défendre auprès du comité de bassin le report à 2027 de l'échéance du respect des niveaux de référence du piézomètre Saint-Georges des Bois, report qui a été inscrit dans le SDAGE adopté le 3 mars par le comité de bassin.

Cette feuille de route a vocation, à présent, à conduire à un PTGE élaboré dans le respect de la démarche définie dans l'Instruction du gouvernement relative au projet de territoire pour la gestion de l'eau du 7 mai 2019. Son diagnostic devra s'appuyer sur des études incluant les perspectives de changement climatique (études Hydrologie Milieux Usages et Climat) et son programme d'actions devra inclure des volets économie d'eau, préservation de la biodiversité et amélioration des pratiques culturelles. Ce PTGE ainsi finalisé sera alors soumis à mon approbation.

Je vous remercie de bien vouloir en informer le président de la CLE. Vous voudrez bien me tenir informée régulièrement de l'avancement de l'élaboration du PTGE sur ce territoire.

Mes services sont à votre disposition pour tout échange ou complément d'information.

La Préfète

Régine Engström
Régine ENGSTRÖM

Copie : Madame la Préfète de la Nouvelle-Aquitaine